

Association PromesseS
22 rue Deparcieux 75014 Paris
promesses.sz@gmail.com

N° SIREN 809 619 877

Association loi 1901 déclarée le 31 décembre 2014 Publication au JOAFE le 10 janvier 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PROMESSES DU 29 MARS 2026 à 10H

Lieu : 86 avenue Philippe Auguste 75011 Paris

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport d'activité ;
- Présentation du rapport des commissions ;
 - Présentation des comptes 2025 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
 - Affectation du résultat ;
 - Quitus au Président et au Trésorier ;
 - Situation et budget 2026 ;
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
 - Questions diverses.

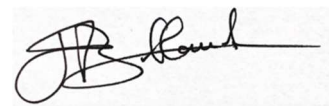
A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Monsieur Didier Meillerand, Fondateur du Psychodon, présentera le Forum National de la Santé Mentale des 18 et 19 octobre 2026.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts :

- Les décisions des assemblées générales sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 29 Mars 2026.
- Pour la vie de votre association, votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Merci de le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire ou de l'envoyer par mail ou courrier, au plus tard le 26 Mars. Le nombre de pouvoirs est limité à quatre par personne conformément aux statuts.

Comptant vivement sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.



François BILLAUD
Président